Formation chef équipe déménagement

Personnes concernées

Toute personne possédant une expérience dans le déménagement et désirant acquérir une qualification complémentaire.

Objectifs de la formation

Acquérir les connaissances nécessaires pour organiser et exécuter un déménagement. Gérer les potentiels humains, une équipe. Être capable de faire exécuter par son équipe les gestes corrects pour lever et porter les charges…

Contexte

Véritable manager d'une opération de déménagement, le chef d'équipe organise le chantier, veille à son correct déroulement, participe à la mise en place et gère les aléas pouvant se produire.

Contenu de la formation

- Apprendre à travailler en posant des cadres de référence, des limites,
- Comment porter un autre regard sur les comportements, les attributions, le fonctionnement des personnes, des groupes,
- Savoir identifier les caractéristiques de l'équipe,
- Rédiger correctement les documents administratifs,
- Posséder des notions sur le contrat de transport,
- Les risques liés aux litiges.

PRINCIPES DE SÉCURITÉ et D'ÉCONOMIE D'EFFORT

- Lever et porter les charges,
- La bonne position,
- Les positions qui soulagent,
- Les mouvements destinés à maintenir une sangle musculaire.

LES RÉSISTANCES AU CHANGEMENT

- Fédérer une équipe,
- Les « dits » et « non-dits »,
- Les axes d'une communication efficiente,
- Se positionner en chef.

Formation chef équipe déménagement

Prérequis
De bonnes aptitudes en communication et en organisation

Durée
2 jours

Formateurs
Formateurs reconnus compétents

Dispositifs de suivi
Feuille d'émargement

Lieu de formation
Au sein d'un centre de formation City'Pro

Méthodes pédagogiques
Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, études de cas, quizz, etc

Validation des acquis
Attestation de fin de formation

Délais d'accès
Variable selon modalités de financement et disponibilités en centre

Modalités d'accès
Consultez la page centre sur le site city-pro.info

Accessibilité
Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès du centre concernant l'accès à la formation visée

Tarifs et financements
En centre City'Pro ou sur city-pro.info